

CADRAGE 54 – Annexe 3

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, il s'agit de concentrer les efforts et les moyens au début de la scolarisation obligatoire, à la rentrée 2018, au CP en REP et aux CP et CE1 en REP+.

QUESTIONS/REponses

- Des élèves de CE1 en difficulté en lecture par exemple pourraient-ils aller, par moment, dans des classes de CP dédoublés ? **Non**, car il appartient à chaque enseignant d'adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de la classe (Cf. Référentiel de compétences). Les difficultés graves et persistantes devront faire l'objet d'une sollicitation du RASED.
- Des élèves de CE2 en difficulté en lecture par exemple pourraient-ils aller, par moment, dans des classes de CE1 dédoublés ? **Non**, car il appartient à chaque enseignant d'adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers au sein de la classe (Cf. Référentiel de compétences). Les difficultés graves et persistantes devront faire l'objet d'une sollicitation du RASED.
- Dans le cadre ordinaire et régulier du fonctionnement de l'école, des maîtres de CP ou CE1 dédoublés pourront-ils aller intervenir dans d'autres classes du cycle 2 ou du cycle 3 sur des moments où leurs élèves sont regroupés avec d'autres CP ou CE1 ? **Non**, à l'exception des APC qui peuvent donner lieu à une organisation particulière avec information de l'IEN. Pour autant, l'accord de l'IEN pourra être donné pour un projet ponctuel qui garantira par exemple la continuité des apprentissages.
- Un EFS peut-il être nommé en complément sur une classe de CP dédoublés ? **Tant que faire se peut, cela sera évité.**
- Peut-on cloisonner en deux une salle de classe ? **Cela peut sembler être une réponse pour une année mais il y a un risque pour les années suivantes du fait de la fluctuation des effectifs. Les collectivités doivent être invitées à prendre l'attache des IEN pour ces questions.**
- Un stage départemental est-il prévu au PDFC 2019/2020 ? **Le volume de formation sera défini à la rentrée 2019 en fonction des moyens de remplacement avec une priorité donnée aux CE1 dédoublés.**
- Des heures de formation spécifique peuvent-elles être proposées sur les 18 heures aux enseignants de CP et/ou CE1 dédoublés ? **Oui, il s'agira d'apports sur l'enseignement des fondamentaux.**
- Si un maître de CP ou de CE1 dédoublés est absent, privilégiera-t-on de répartir en priorité ses élèves sur les autres classes de CP ou CE1 ? **Il s'agit d'une classe comme les autres et à ce titre l'enseignant sera dans la mesure du possible remplacé. Dans le cas du non remplacement d'un enseignant, la répartition des élèves sera réalisée par le directeur selon des modalités anticipées en début d'année et en équipe.**
- La place du RASED dans l'école ? **Le RASED continue à intervenir auprès des élèves relevant de difficultés graves et persistantes. Sans doute une attention particulière doit être portée à ces élèves en tout début d'année au sein de la classe pour éviter d'externaliser trop rapidement l'aide.**
- Peut-on reconstituer un groupe avec deux classes de CP ou CE1 pour se rendre à la piscine ? **Oui, si cette organisation profite aux élèves de CP ou CE1. On pourra par exemple reconstituer un seul groupe mais partir à deux enseignants à la piscine. L'encadrement sera alors renforcé et permettra de mettre en œuvre des regroupements répondant spécifiquement aux besoins identifiés lors de la première séance par les enseignants des classes de CP ou CE1.**

- Doit-on harmoniser les méthodes de lecture ? Il est important d'harmoniser les programmations et les progressions des correspondances graphèmes - phonèmes, des compétences de lecture en s'appuyant sur les recommandations ministérielles.

- Doit-on harmoniser les manuels ? Dans toutes les disciplines, il est souhaitable que le choix des manuels se fasse en équipe de cycle, afin de permettre une continuité dans les outils, les méthodes et les supports afin de faciliter les apprentissages des élèves.

Pour le comité de pilotage 54,
J.-F. Bonasso & Y. Bouché – IEN mission *CP/CE1 dédoublés*.